



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 27 octobre 2008*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/2008

**D - 20080566**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 27 octobre Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Didier CAZABONNE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Jean-Charles PALAU, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Vincent MAURIN,

***OPAH Centre Historique 68 rue des 3 Conils, 8 rue Duffour  
Dubergier. Subventions de la Ville et de la CUB aux  
propriétaires occupants ou accédants. Autorisation. Décision***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 juillet 2002, vous avez autorisé le Maire à signer avec la Société Bordelaise Mixte de Construction et d'Urbanisme (SBUC) dénommée aujourd'hui In Cité, une Convention Publique d'Aménagement permettant la mise en œuvre des procédures nécessaires à la requalification de l'habitat et de l'environnement résidentiel dans le centre historique.

Au titre des actions visant à l'amélioration des logements, les propriétaires occupants, accédants ou primo-accédants sont susceptibles de bénéficier d'aides de la Ville et de la CUB.

Une convention de gestion a été signée les 19 avril 2004 et 7 mai 2004 entre la Ville de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux. La CUB a ainsi confié à la Ville la mission de gérer, à titre gratuit, sa participation annuelle, et de mandater les subventions accordées. Chaque demande de subvention est soumise à l'avis préalable de la Commission des Financeurs créée à cet effet.

A ce titre, il est proposé d'accorder une aide de la Ville et de la CUB à :

- **M. GUTTIEREZ Antoine, propriétaire d'un appartement sis 68, rue des Trois Conils à Bordeaux, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :**

Statut de propriétaire de M. GUTTIEREZ	Niveau de ressources
Propriétaire Primo-Accédant	Plafonds ANAH < Ressources < 140% Plafonds ANAH

Cette opération consiste en des travaux de réhabilitation dans un logement de type T2 occupé par son propriétaire à titre de résidence principale.

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 17 juin 2008.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 22 933 €

- Aide de la Ville au propriétaire :  $22\,933 \text{ €} \times 15\% = 3\,440 \text{ €}$
- Aide de la CUB au propriétaire :  $22\,933 \text{ €} \times 15\% = 3\,440 \text{ €}$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- Accorder à M. GUTTIEREZ Antoine une participation d'un montant de 3 440 € pour la Ville de Bordeaux
- Accorder à M. GUTTIEREZ Antoine une participation d'un montant de 3 440 € pour la CUB.

- **M. CHAVANNE Ludovic, propriétaire d'un appartement sis 8, rue Duffour Dubergier à Bordeaux, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :**

Statut de propriétaire de M. CHAVANNE	Niveau de ressources
Propriétaire Primo-Accédant	Plafonds ANAH < Ressources < 140% Plafonds ANAH

Cette opération consiste en des travaux de réhabilitation dans un logement de type T1 occupé par son propriétaire à titre de résidence principale.

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 17 juin 2008.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 15 997 €

- Aide de la Ville au propriétaire : 15 997 € X 15% = 2 400 €
- Aide de la CUB au propriétaire : 15 997 € X 15% = 2 400 €

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- Accorder à M. CHAVANNE Ludovic une participation d'un montant de 2 400 € pour la Ville de Bordeaux
- Accorder à M. CHAVANNE Ludovic une participation d'un montant de 2 400 € pour la CUB.

Le versement de la subvention de la Ville aux propriétaires interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville au vu des factures originales acquittées et d'une attestation d'In Cité certifiant l'achèvement des travaux.

Les différentes dépenses ci-dessus énumérées seront imputées sur la sous fonction 72, nature 2042 du budget de l'exercice en cours pour ce qui est de la Ville, et nature 458115 du budget de l'exercice en cours pour ce qui concerne la CUB.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Elizabeth TOUTON**  
Adjoint au Maire